

ÉGALITÉ : Minorités et majorités

Niveau primaire

Nous nous acceptons mutuellement au sein d'un groupe

Tous différents, tous égaux

Concept clé – « Egalité » (niveau primaire)

« Tous différents, tous égaux » est une expression aujourd'hui courante en Europe ; elle renvoie à l'une des valeurs fondamentales de l'ECD/EDH, que l'on peut exprimer en ces termes : « Avec certains individus j'ai quantité de choses en commun, alors qu'avec d'autres, ce n'est pas le cas. Et même si je partage quelques caractéristiques avec eux, il y en a d'autres que je ne partage pas. Du point de vue de certains aspects de ma personnalité, j'appartiens à une majorité, du point de vue d'autres aspects à une minorité. »

Lorsque l'on sensibilise les élèves du primaire aux minorités et aux majorités, il est nécessaire de clarifier les termes eux-mêmes. En général, une minorité est un groupe au sein d'un pays qui se distingue de la majorité du fait de caractéristiques individuelles ou culturelles. Dans la plupart des cas, une minorité vit à la manière d'un groupe démographique dans une unité territoriale donnée (une région, par exemple), mais ses membres peuvent aussi être dispersés sur l'intégralité du territoire, voire au-delà des frontières du pays. Les caractéristiques qui distinguent une minorité sont souvent sa langue, ses antécédents ethniques ou sa religion, mais aussi parfois ses attitudes morales, son identité sexuelle ou encore sa position sociale.

Le terme de minorité est généralement employé dans le cas d'un groupe dominé par un groupe plus large auquel il ne s'assimile pas. C'est pourquoi, en général, les minorités font référence aux minorités ethniques ou nationales.

Le Conseil de l'Europe, les Nations Unies et d'autres organisations internationales ont adopté des lois sur les droits des minorités ; ces droits sont plus ou moins respectés. Le Conseil de l'Europe a développé deux instruments contraignants : la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (STE no 157, adoptée en 1995) et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (STE no 148, adoptée en 1992).

En 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies a quant à elle adopté la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques. En 1988, le Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme (International Movement Against All Forms of Discrimination and Racism, IMADR) a été créé à Tokyo pour tenter d'attirer l'attention sur les problèmes du racisme et de la discrimination envers les minorités ; l'IMADR milite pour les droits des groupes défavorisés.

Dans la plupart des cas, le terme de minorité fait référence à un groupe d'individus que caractérisent les éléments ci-après :

- une taille plus réduite comparée à l'ensemble de la population d'un Etat ;
- un statut non dominant dans le pays ;
- des caractéristiques communes, comme l'ethnie, la religion ou la langue ;
- un sentiment de solidarité ou d'identité issu d'une perception du groupe en tant que minorité.

Indubitablement, il est difficile de faire entrer les minorités dans des catégories types. Voici en tout cas les catégories les plus couramment utilisées :

- minorité nationale ou ethnique : groupe d'individus vivant sur le territoire d'un Etat dans lequel prédomine un groupe différent d'individus ;
- minorité linguistique : groupe d'individus parlant une langue différente de celle de la majorité du pays ;
- minorité religieuse : groupe d'individus pratiquant une religion différente de la majorité, comme les protestants en Irlande, les chrétiens en Arabie Saoudite ou encore les musulmans au Danemark ou en Allemagne ;
- minorité sexuelle ;
- minorité constituée des personnes âgées ;
- minorité constituée des jeunes.

Lorsque l'on aborde dans le primaire les notions de minorité et de majorité, il est essentiel d'expliquer aux élèves les caractéristiques susmentionnées. Ce n'est qu'alors qu'ils pourront analyser la fonction et le statut d'une minorité ou d'une majorité. Le concept de minorités n'est pas absent de leur quotidien ; dans le primaire, les élèves vivent souvent la situation qui consiste à « appartenir à » ou « ne pas appartenir » à une minorité.

La définition de la minorité dans ce contexte renvoie à la composition de la population scolaire. Les leçons qui suivent démarrent par conséquent avec le quotidien des élèves et leur propre vécu des minorités et des majorités (leçons 1 à 3). Dans un second temps, la leçon fait le lien avec les majorités et les minorités dans la société et identifie les différents groupes (leçon 4). Le travail d'examen de la position des différents groupes dans la société dépendra de la profondeur des réflexions, de la motivation des élèves et du niveau de la classe dans son ensemble. Toutes les minorités ne sont pas défavorisées ; quelques groupes dans nos sociétés occupent en effet des positions prédominantes, et ce pour plusieurs raisons. Il appartiendra à l'enseignant de diriger le débat sur ce point.

L'objectif de l'éducation à la citoyenneté démocratique est de favoriser l'acquisition de compétences dans trois domaines. Ce module présente le profil de compétences ci-après :

- Compétences dans l'analyse politique et le jugement
- Compétences dans l'utilisation des méthodes
- Compétences dans la prise de décisions politiques et l'action
-

*** ** **

Boîte à outils

Ce module invitera les élèves à se servir de certains des moyens à leur disposition dans la boîte à

2

Rolf Gollob, Peter Krapf, Wiltrud Weidinger, **ECD/EDH Volume II** « Grandir dans la démocratie », manuel publié par le Conseil de l'Europe

outils. L'enseignant doit décider si certains des élèves ou tous ont besoin d'une préparation supplémentaire pour ce faire.

- 0 Recherches en bibliothèque
- 0 Recherches sur internet
- x Entretiens et enquêtes
- 0 Interprétation d'images
- x Cartographie mentale
- 0 Création d'affiches
- 0 Organisation d'expositions
- 0 Préparation et présentation d'exposés
- 0 Préparation de transparents pour rétroprojecteur ou d'une présentation avec PowerPoint
- 0 Rédaction d'articles de presse
- 0 Représentations
- 0 Tenue de débats

Leçon 1

Tous différents, tous égaux Nous nous acceptons mutuellement au sein d'un groupe

Objectifs d'apprentissage : Les élèves apprennent à aller à la rencontre de l'autre et à l'accepter en tant que membre d'un groupe. Ils se découvrent des points communs dont ils n'avaient pas conscience. Ils se rendent compte des attitudes et des pratiques en relation avec la différence.

Tâches de l'élève Plusieurs caractéristiques sont présentées aux élèves, une par une. Ils doivent déterminer s'ils présentent l'une ou l'autre de ces caractéristiques. Après avoir observé leurs propres caractéristiques et celles de leurs camarades de classe, ils réfléchissent aux questions d'égalité.

Ressources Un morceau de craie ou un bout de ficelle pour tracer ou matérialiser une ligne sur le sol.

Méthodes Travail en groupe, discussion en plénière.

Description de la leçon

L'enseignant divise la salle de classe en deux au moyen d'un trait de craie ou d'un morceau de ficelle. Il doit y avoir suffisamment d'espace des deux côtés pour que les élèves puissent s'y tenir.

L'enseignant invite l'ensemble des élèves à se positionner d'un côté de la ligne (tous du même côté).

L'enseignant énonce ensuite une série de caractéristiques, une par une. A chaque fois, les élèves doivent décider si la caractéristique s'applique à leur cas. Ceux qui se sentent concernés doivent sauter par-dessus la ligne. Lorsqu'ils sont passés de l'autre côté, les élèves doivent regarder autour d'eux qui a fait la même chose.

Voici quelques exemples des caractéristiques que l'enseignant peut proposer. Les élèves qui :

- portent des blue-jeans ;
- ont les yeux bleus ;
- ont visité d'autres pays d'Europe ;
- lisent régulièrement un journal ;
- ont pris un petit déjeuner ce matin ;
- ont une soeur ou un frère ;

- aiment regarder la télévision ;
- aiment jouer au football.

L'enseignant peut aussi inviter les élèves à suggérer des caractéristiques, tout en restant attentif et en réagissant aux propositions sensibles.

Lorsque le jeu a duré suffisamment, les élèves doivent former un cercle avec leurs chaises. Puis ils doivent réfléchir aux questions ci-après :

- Quelqu'un s'est-il retrouvé dans un groupe avec un élève avec qui il pensait n'avoir rien en commun ?
- Que ressent-on lorsque l'on fait partie d'un grand groupe ?
- Que ressentons quand on est seul ?

Grandir dans la démocratie

Variante :

Dès que l'enseignant a mentionné une caractéristique, les élèves se déplacent pour former des groupes avec ceux qui partagent cette même caractéristique. Ils restent ensemble un moment pour discuter de ce qu'ils ont en commun. Leurs discussions peuvent porter sur leurs préférences et leurs comportements, par exemple.